

# Le Plan de gestion d'étéage Vallée de la Garonne et bassin de l'Ariège

## Commission plénière du concertation et de suivi Révision du PGE : préparation au choix d'un plan d'actions 2017-2026

Le 20 janvier 2017, à Toulouse  
(Agence de l'eau Adour-Garonne)



2

### Le programme de la réunion

#### Introduction

##### 1<sup>er</sup> point :

Avancement de la révision,  
contenu et calendrier  
Diaporama (10') Débat (10')

##### 2<sup>e</sup> point :

Présentation du projet d'état des lieux  
et de diagnostic révisé  
Diaporama (25') Débat (10')

##### 3<sup>e</sup> point :

Préparation au choix d'un Plan d'actions  
2017-2016  
Diaporama (35') Débat (15')

##### 4<sup>e</sup> point :

Modalités de prise en compte du changement  
climatique  
Diaporama (10') Débat (10')

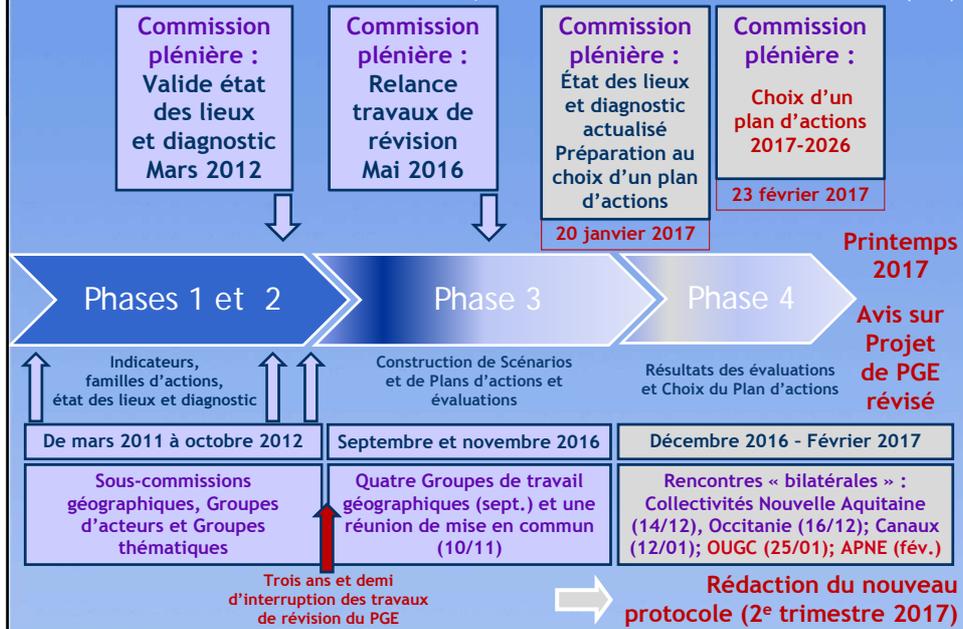
Conclusion et étapes à venir

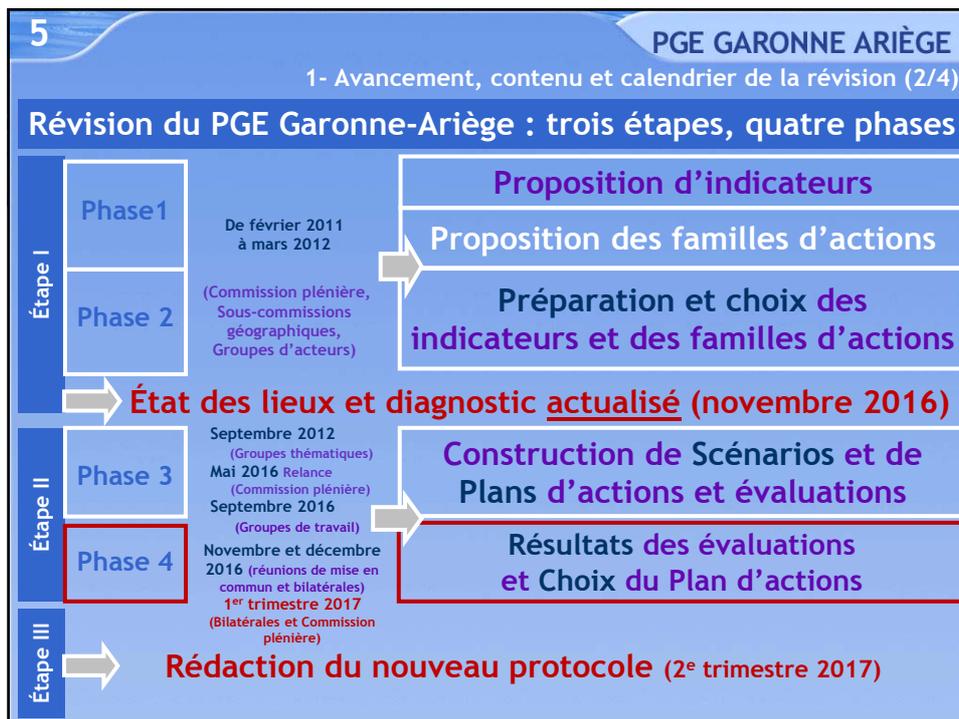


# 1- Avancement de la révision du PGE, contenu et calendrier

(4 diapositives)

## 1- Avancement, contenu et calendrier de la révision (1/4)





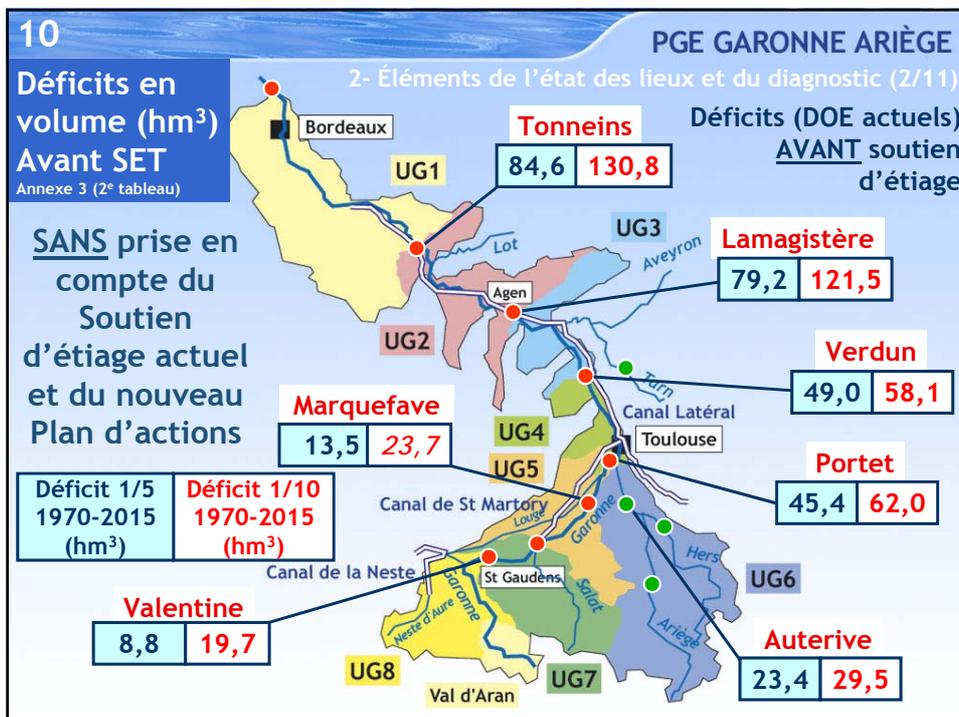
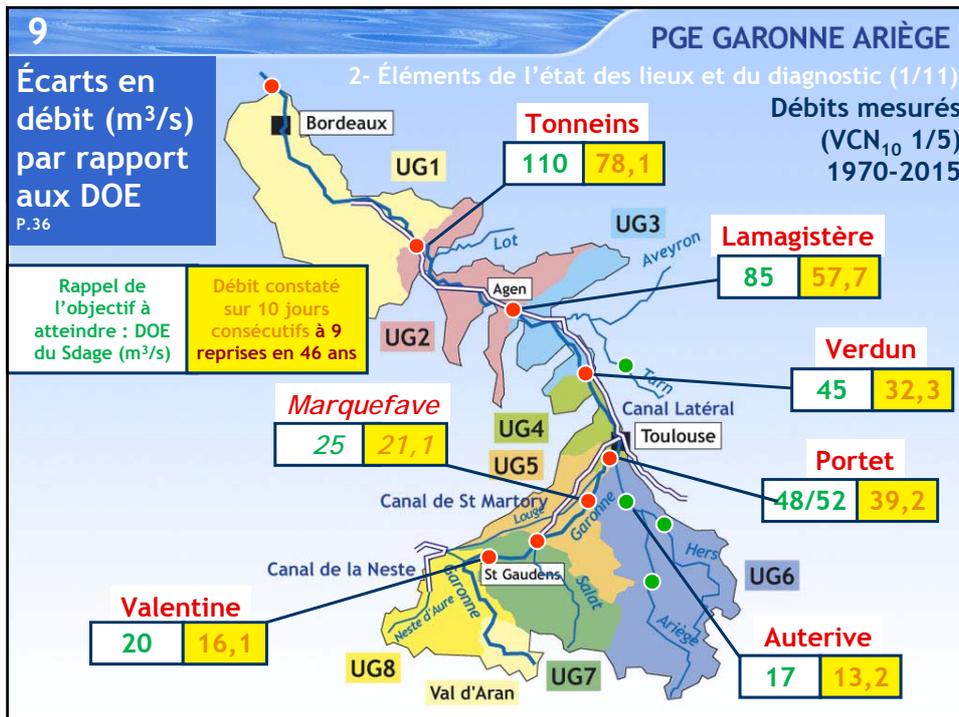
- 6** PGE GARONNE ARIÈGE  
1- Avancement, contenu et calendrier de la révision (3/4)
- **En cours** : recueil des avis sur le projet d'état des lieux et de diagnostic (en consultation depuis novembre 2016)
  - **Fin février** : choix d'un Plan d'actions (et évaluation) :
    - rencontres « bilatérales » (OUGC, APNE,...)
    - commission plénière (23 février 2017)
  - Confirmation des territoires cohérents sur lesquels la concertation doit être approfondie
  - **Février** : rédaction de la maquette du nouveau Protocole 2017-2026 (commission plénière du 23 février 2017)
  - **Juin 2017** : Avis (commission plénière) sur le projet de Protocole de PGE 2017-2026  
Puis consultation des « instances » de bassin

## 1- Avancement, contenu et calendrier de la révision (4/4)

- **Un protocole pour la PGE 2017-2026:**
  - Des mesures** (orientations, programmes, études, actions, opérations,...)
  - Des annexes : État des lieux et diagnostic** (dynamique)
    - Portée à connaissance** (Sage, Projets de territoire, Instances de bassin, ...)
    - Bilan économique et social**
    - Évaluation complète**
  - Des tableaux de bord :**
    - Suivi de 65 indicateurs** (contexte, moyens résultats, économiques)
    - Suivi d'opérations** (plusieurs maîtrises d'ouvrage...)
  - Des rapports biennaux de suivi** (Observatoire Garonne)
- **1<sup>re</sup> maquette du nouveau Protocole 2017-2026** (23/02/2017)

## 2- Éléments de l'état des lieux et du diagnostic actualisé

(11 diapositives)



## Valeurs de DOE du Sdage

(Dréal)

2- Éléments de l'état des lieux  
et du diagnostic (3/11)

- **Travaux de mise à jour du Sdage :**

Étude de cohérence entre les valeurs de DOE / débit naturel reconstitué : 66 DOE / 50 confirmés

**Analyse approfondie sur 16 DOE**

Validation du Sdage : baisse du DOE de Marquefave, augmentation du DOE de Verdun et augmentation du DCR de Tonneins

- **Poursuite des travaux :**

**2017 :** Lancement d'étude complémentaire sur 10 DOE dont la **Barguelonne** à Fourquet et le **Tolzac** à Varès

- **Nouveauté du Sdage 2016-2021 :**

Possibilité de réviser en cours de cycle les valeurs des DOE / DCR **sur la base d'études**, suite à concertation locale et consultation des partenaires / public sur une durée de 6 mois (ajustements DOE Valentine et Auterive).

## DOE du Sdage P.34

2- Éléments de l'état des lieux  
et du diagnostic (4/11)Indicateurs  
de l'étiage  
« naturel »

Valeurs hautes

QMNA5

Auterive

Foix

VCN<sub>30</sub> 1/5

Valentine

DOE tenant  
compte des  
réalimentations  
amont

Portet

Lamagistère

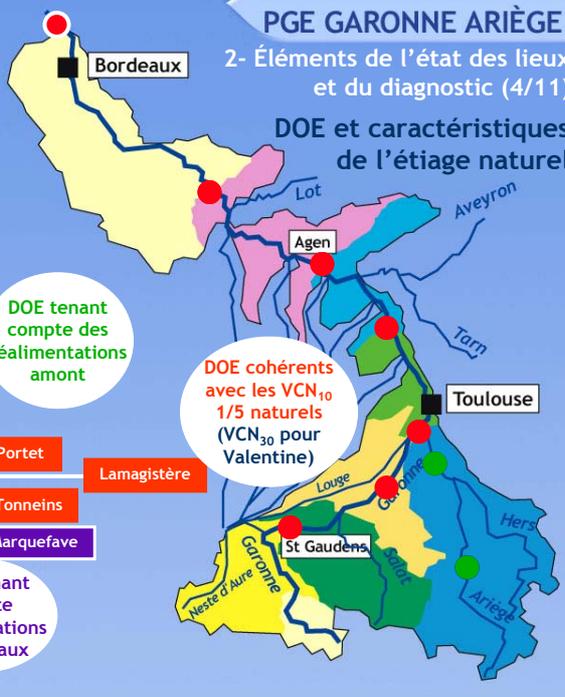
VCN<sub>10</sub> 1/5

Verdun

Marquefave

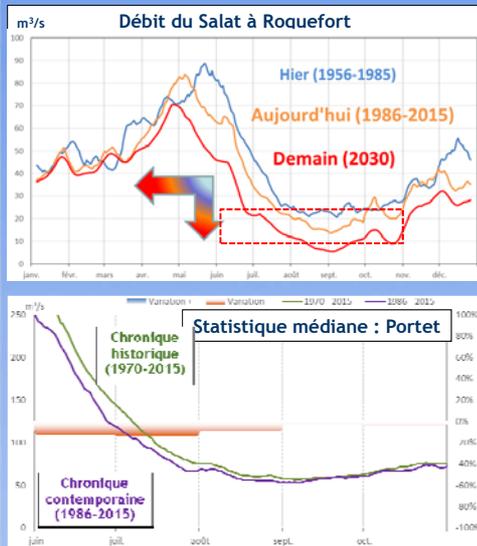
DOE cohérents  
avec les VCN<sub>10</sub>  
1/5 naturels  
(VCN<sub>30</sub> pour  
Valentine)10<sup>e</sup> du module

Valeurs basses

DOE tenant  
compte  
des dérivations  
des canauxDOE et caractéristiques  
de l'étiage naturel

## Changement climatique

P. 67 à 75

2- Éléments de l'état des lieux  
et du diagnostic (5/11)

Exemple du Salat : impact  
sur l'hydrologie naturelle

Évolution constatée : des  
étiages plus marqués  
et plus longs

Exemple du point nodal  
de Portet :

(Périodes historique et contemporaine)  
Diminution de l'hydrologie de  
-10 à -15 % de juin à août  
-5 % sur septembre et octobre

## Changement climatique

(AEAG)

2- Éléments de l'état des lieux  
et du diagnostic (6/11)

- Implications du changement climatique dans le cadre du PGE Garonne-Ariège :

Analyser la **chronique de référence 1970-2015**  
et une période plus contemporaine 1986-2015

Identifier et mettre en œuvre **le plus de leviers** possibles

Considérer **les délais** de mise en œuvre de chaque levier

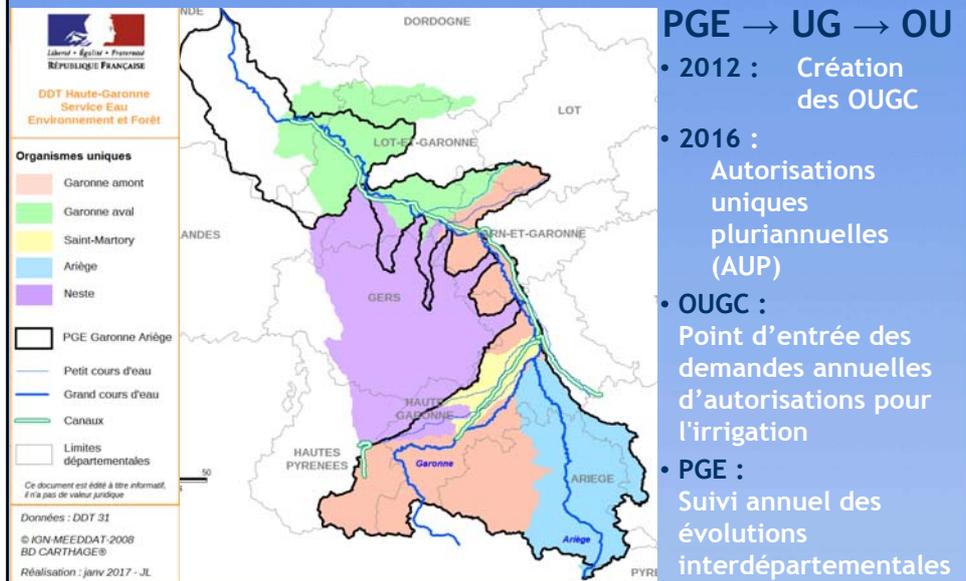
**Interpeller le niveau « Bassin »** sur les grandes questions

- Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) :

Commande du **Comité de Bassin**, inscrite au **Sdage** (disposition A16)

## Apport des OUGC au PGE (DDT31)

2- Éléments de l'état des lieux  
et du diagnostic (7/11)

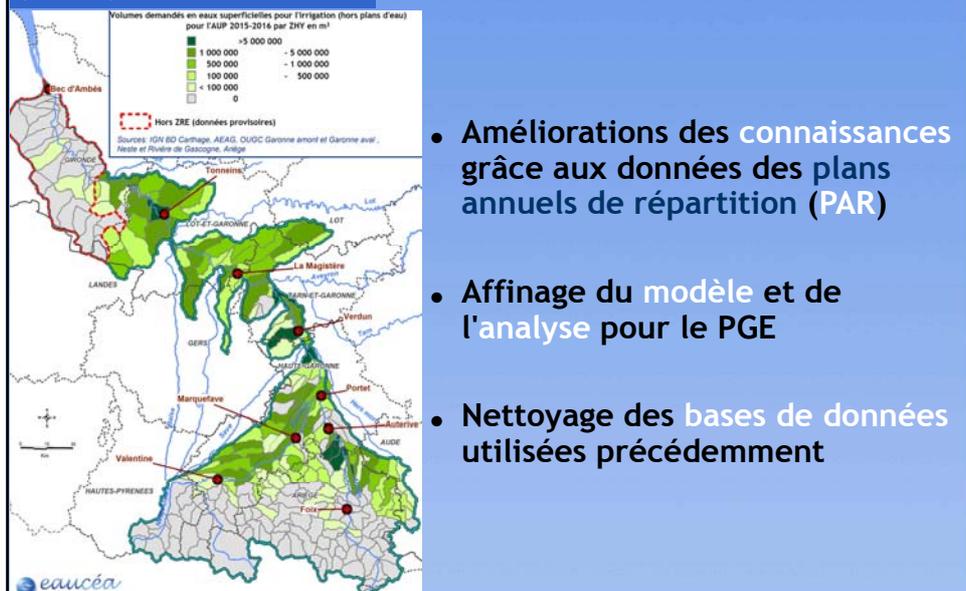


PGE → UG → OU

- 2012 : Création des OUGC
- 2016 : Autorisations uniques pluriannuelles (AUP)
- OUGC : Point d'entrée des demandes annuelles d'autorisations pour l'irrigation
- PGE : Suivi annuel des évolutions interdépartementales

## Apport des OUGC au PGE (P. 91 à 95)

2- Éléments de l'état des lieux  
et du diagnostic (8/11)



- Améliorations des connaissances grâce aux données des plans annuels de répartition (PAR)
- Affinage du modèle et de l'analyse pour le PGE
- Nettoyage des bases de données utilisées précédemment

**Étiage 2016 :**

Protocoles de gestion  
des OUGC « Saint-Martory » et  
« Garonne amont » éprouvés :

- Optimisation de l'alimentation du canal de Saint-Martory à partir de la Garonne : 10 m<sup>3</sup>/s → 7 m<sup>3</sup>/s
- Appel à une consommation agricole raisonnée via les bulletins d'irrigation de la chambre d'agriculture 31

Ces actions conjointes au soutien d'étiage du Sméag (lac d'Oô) ont permis d'éviter des restrictions à 50 % sur la Garonne amont entre 26 août et 15 septembre.

Plus généralement, les OUGC contribuent et contribueront à l'optimisation du soutien d'étiage de la Garonne

- Multiplicité approches, études et outils : **Territoires...**  
Interrogations quant à la finalité...
- Contexte en évolution : **Temporalité...**
- Limites d'un plan d'actions, est-il à la hauteur des enjeux ?  
  - Gestion demande en eau** : faible efficience...
  - Réserves en eau** : peu de sites, grande prudence et délais nécessaires...
  - Seuils réglementaires** : évolution nécessaire, mais effets contradictoires...
  - Prise en compte changement climatique** : indispensable mais par qui et quand...
- Données et indicateurs : **Amélioration permanente de la connaissance, mais difficulté à la partager, complexité et prudence...**  
  - Une prise de conscience, des propositions concrètes, mais une difficulté à faire passer le message...

**Recueil en cours des avis  
sur le projet d'état des lieux et de diagnostic**

En consultation depuis novembre 2016

Diffusé lors de chaque réunion

Téléchargeable sur le site Internet du Sméag

**3- Préparation au choix d'un Plan  
d'actions 2017-2026**

(15 diapositives)

Rappel des  
façons d'agir3- Préparation au choix d'un Plan  
d'actions 2017-2026 (1/15)

P.17

## ● Six premières familles d'actions :

1- Ajustement et respect des DOE sur la Garonne  
et affluents

- ⇒ Expertise sur l'hydrologie naturelle (reconstituée)
- ⇒ Propositions d'ajustement (**Valentine et Auterive**)
- ⇒ Nouveaux points nodaux, renforcement de l'hydrométrie
- ⇒ Diagnostic quant à l'origine des déséquilibres observés

## 2- Lutte contre les gaspillages et « économies » d'eau

- ⇒ Fixation d'un cadre et des grands enjeux (sur les trois usages)
- ⇒ Suivi des études et mesures concernant les trois canaux
- ⇒ Vigilance quant aux affluents et bassins limitrophes
- ⇒ **Retenues de substitution** (intérêt local)

## 3- Gestion collective des autorisations et prélèvements

- ⇒ Développement d'outils spécifiques : 2 régions, 11 départements, 5 OUGC, différents Sage,...

Rappel des  
façons d'agir3- Préparation au choix d'un Plan  
d'actions 2017-2026 (2/15)

P.17

## 4- Récupération des coûts et financements

- ⇒ Renforcer le service rendu par les réalimentations
- ⇒ Mieux informer l'utilisateur-redevable
- ⇒ Ajuster la tarification (redevance de gestion d'étiage)
- ⇒ Participer aux investissements visant à sécuriser le service rendu

## 5- Mobilisation de la ressource existante et optimisation

- ⇒ Renouveler les contrats de coopération (échus fin 2018)
- ⇒ Négocier de nouveaux accords (**retenues existantes**, Val d'Aran...)
- ⇒ Intégrer une fonction de soutien d'étiage (**trois concessions**)
- ⇒ Mobilisation de volumes supplémentaires (**conventions existantes**)
- ⇒ Développer une plate forme d'échange (e-tiage)
- ⇒ Gérer les étiages, sécuriser les remplissages, ...

## 6- Création de nouvelles réserves structurantes

- ⇒ Vérifier la faisabilité des rares sites potentiels recensés (3+1+2+1)
- ⇒ Veiller au respect des exigences hydro-écologiques
- ⇒ Intégrer des mesures ambitieuses de compensation
- ⇒ Garantir la destination finale des volumes d'eau ainsi créés

## Rappel des familles d'actions

P.17

- **Nouvelles familles d'actions** (issues de la révision) :

### 7- Vigilance quant à la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques en étiage

Vérifier la fonctionnalité des **zones humides** dépendant du canal de Garonne



Limiter les **variations instantanées de débit** en étiage (« éclusées »)

Valoriser le débit de soutien d'étiage au sein des **bras court-circuités**

Favoriser l'**infiltration** (par rapport au ruissellement)

Favoriser l'alimentation des **nappes d'eau souterraines** à des fins de soutien d'étiage (diffus et eau fraîche)

### 8- Identification des territoires sur lesquels la concertation doit être approfondie



Répondre aux attentes des Sage

Faciliter l'établissement des projets de territoire (ou autres)

## Rappel des familles d'actions

P.17

### 9- Optimisation des **stocks hydroagricoles existants**



Identifier les bassins à enjeux

Faciliter les recensements et diagnostics

Mobiliser le cas échéant les **stocks disponibles**

Proposer une alternative entre « restriction » et création de retenues (sur bassins non réalimentés)

### 8- Partage de la connaissance



Porter à connaissance (échelle locale et de bassin)

Développer des outils spécifiques

### 9- Prise en compte du changement climatique

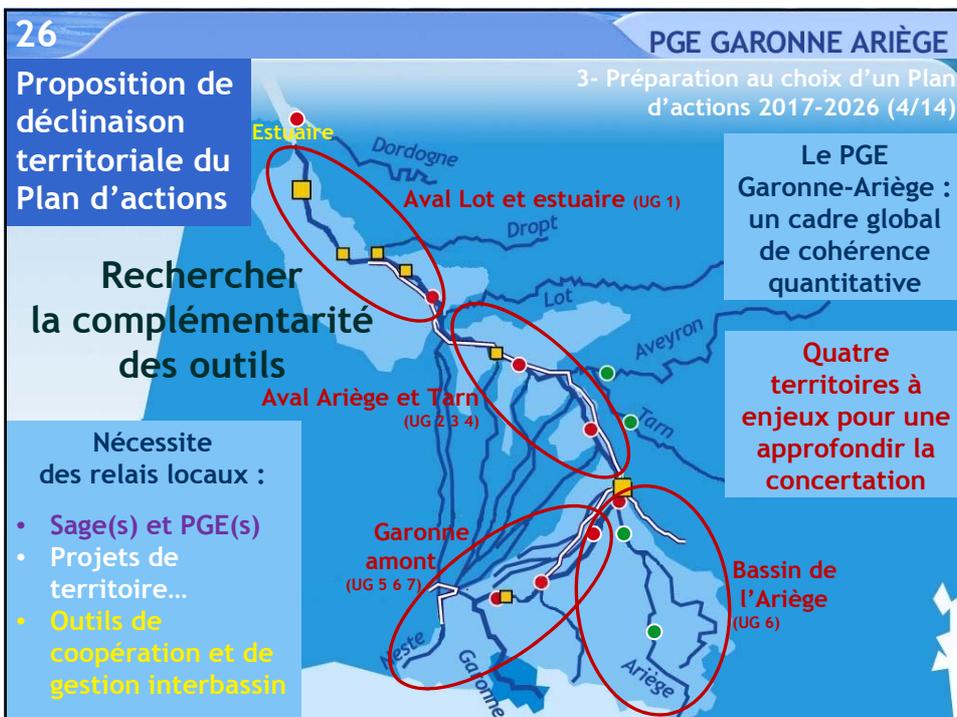


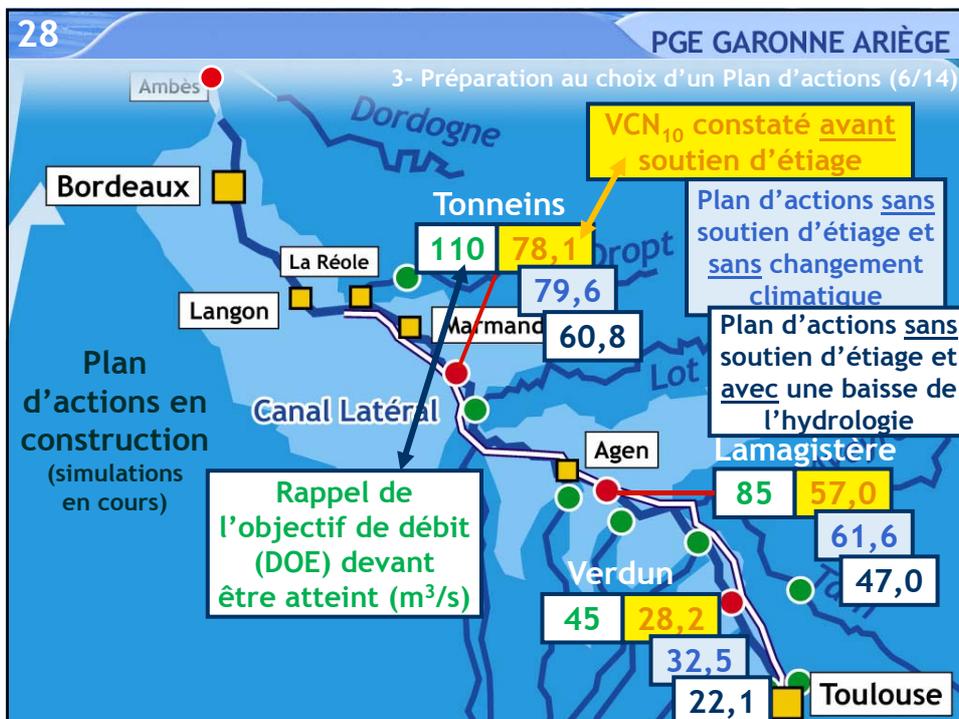
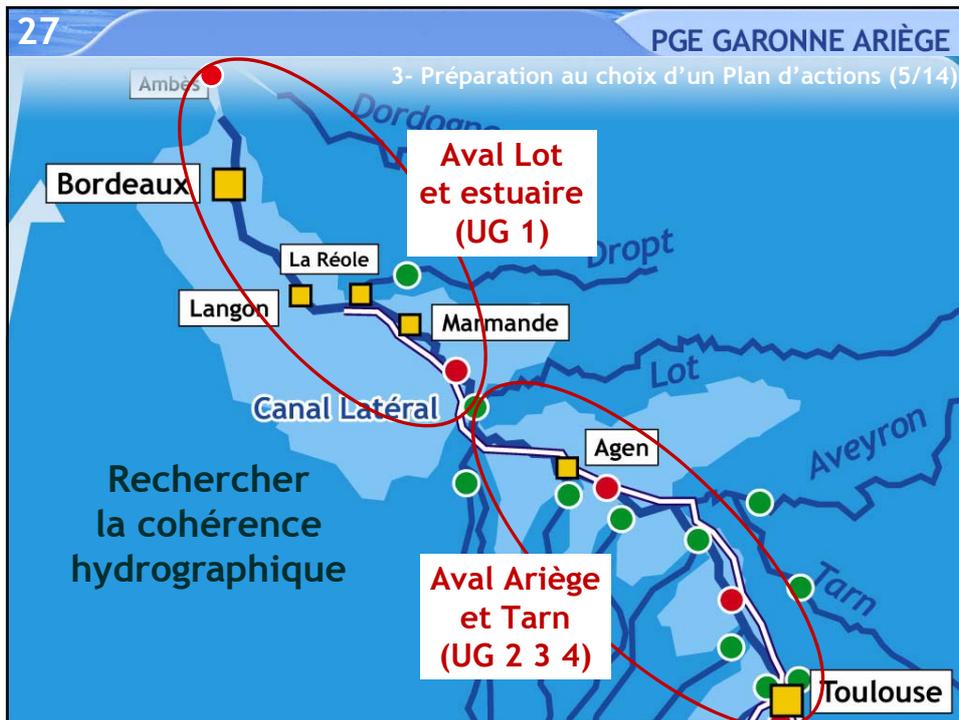
Réaliser une prévision décennale

Suivre les évolutions

Alimenter les réflexions de bassin, ...

Liste non exhaustive





## Tonneins

**Effet bénéfique des apports du Lot.**

**Forte demande de respect du DOE de Tonneins (estuaire).**

**Les scénarios « baisse de l'irrigation » atténuent le déficit mais ne suffisent pas malgré le soutien d'étiage actuel (58 hm<sup>3</sup> +15 m<sup>3</sup>/s) échu fin 2018.**

**Une combinaison des scénarios « réduction des canaux », « irrigation » et « augmentation des stocks » permet d'approcher l'objectif (sans changement climatique).**

**Sous réserves :**

- renforcement de l'objectif Lot conditionne les résultats et intégration d'une fonction soutien d'étiage dans concession Lot-Truyère
- efforts sur la demande en eau : pas à la hauteur des objectifs
- réserves supplémentaires (sites inventoriés) autre grand projet étudié

Nb. : impact climatique non gérable à moyens et objectifs constants

## Lamagistère

**Une condition : le respect de l'objectif Tarn-Aveyron**

**Les scénarios « baisse de l'irrigation » atténuent le déficit mais ne suffisent pas à sa gestion avec le soutien d'étiage actuel (sites inventoriés). Une combinaison des scénarios**

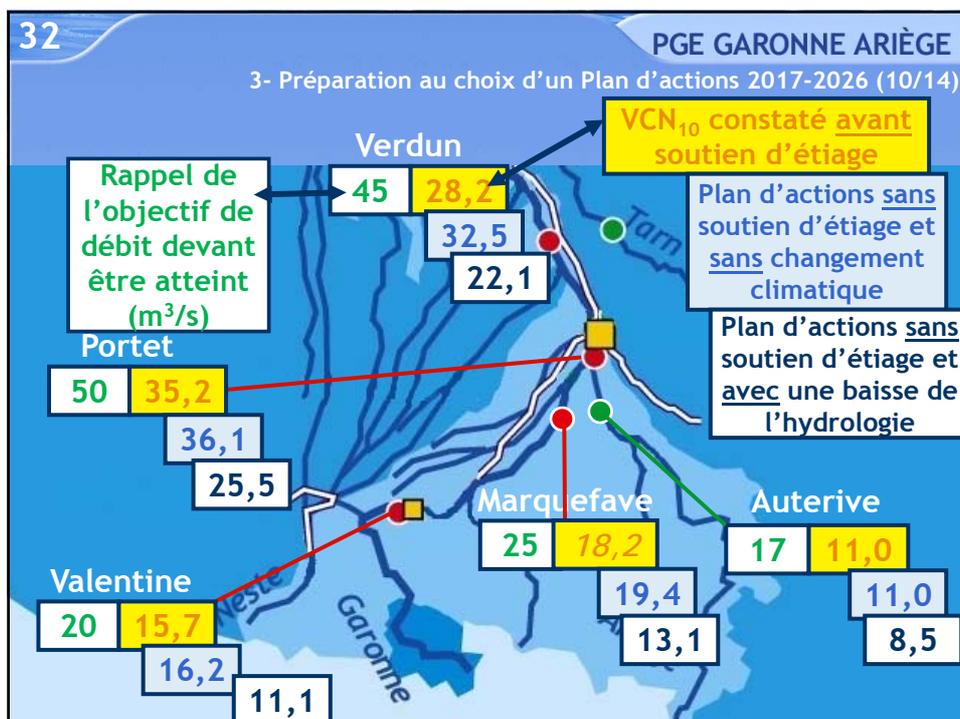
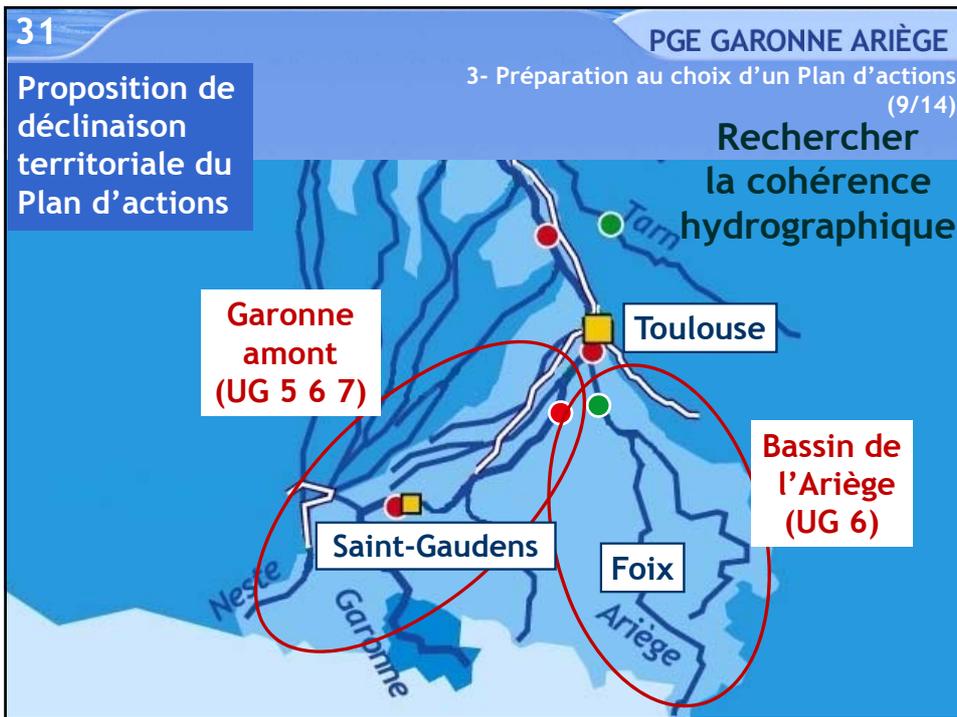
**« réduction des canaux », « irrigation » et « augmentation des stocks » (sites inventoriés) permet d'approcher l'objectif (sans changement climatique).**

## Verdun-sur-Garonne

**Bénéficie de la sécurisation de Portet. La baisse de la demande en irrigation amortit le peu d'apports intermédiaires. La réduction des canaux sécurise l'objectif.**

**Sous réserves :**

- renforcement automnal via les apports du Tarn
- réserves supplémentaires et autre grand projet étudié



33

PGE GARONNE ARIÈGE

Garonne amont

3- Préparation au choix d'un Plan d'actions 2017-2026 (11/14)

**Valentine**

**Influence de la gestion de la dérivation du canal de la Neste et de la baisse de l'hydrologie naturelle** (ajuster DOE Valentine).

**Déficit excédant le potentiel du soutien d'étiage actuel depuis le lac d'Oô** (renforcer les stocks). **Un site de stockage amont permettrait le respect des objectifs.**

**Marquefave**

**Influence de la gestion de la dérivation du canal de Saint-Martory et du soutien d'étiage actuel** (coordination nécessaire)

**Sites de retenues en amont faciliteraient le respect des objectifs**

**Sous réserves :**

- **intégration fonction soutien d'étiage dans concessions du Portillon, voire du Néouvielle** (coordination avec la Neste)
- **réserves supplémentaires et autres pistes**
- **Autres ressources** (Val d'Aran, retenues existantes, eaux souterraines)

34

PGE GARONNE ARIÈGE

Bassin de l'Ariège

3- Préparation au choix d'un Plan d'actions 2017-2026 (12/14)

**Synthèse Ariège et Portet-sur-Garonne**

**Bassin de l'Ariège à l'équilibre grâce à la concentration de ressources : respect des objectifs Garonne avec le niveau de soutien d'étiage actuel.**

**Le changement climatique reste gérable sous réserve d'une sécurisation, voire d'une augmentation des stocks** (renouvellement des accords de coopération actuels, sécurisation des stocks, vigilance quant aux transferts interbassins).

**La valeur de DOE d'Auterive sera expertisée avec une proposition de saisonnalité (comme à Portet). Et proposition des DOE complémentaires.**

**Sous réserves :**

- **Sécurisation du remplissage des réserves existantes**
- **Vigilance quant aux transferts inter-bassin**
- **Autres ressources** (eaux souterraines) et DOE complémentaires

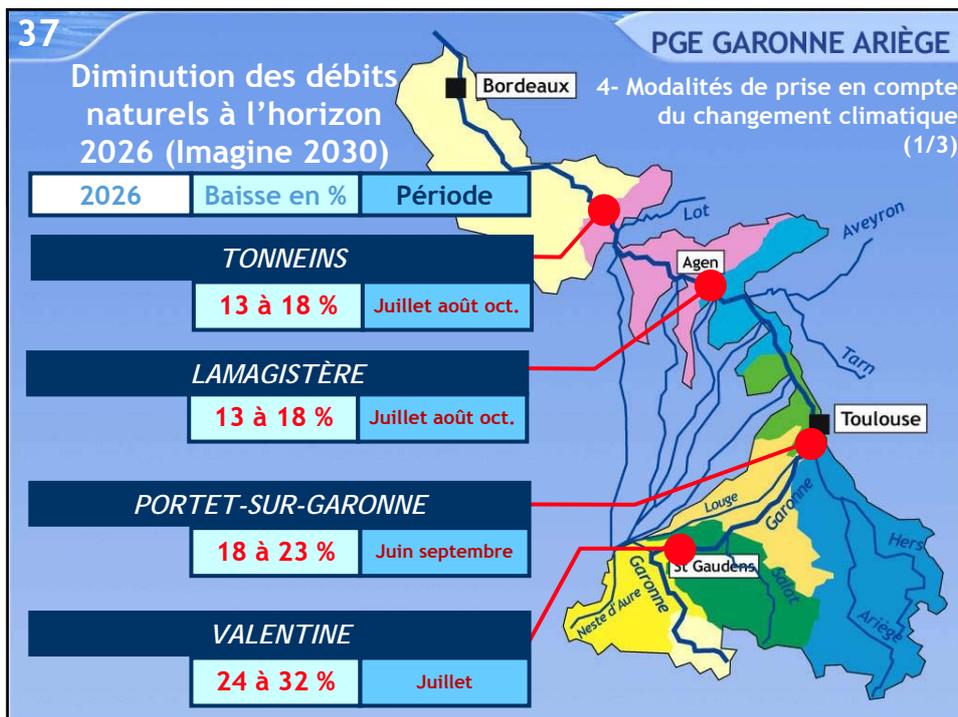
Vaste territoire, multiplicité des acteurs  
et complexité des outils

Il semble difficile d'envisager une gestion efficace  
de ce territoire en étiage sans une coordination  
technique à la bonne échelle.

La parole est à la salle

## 4- Modalités de prise en compte du changement climatique

(3 diapositives)



**38** PGE GARONNE ARIÈGE

4- Sensibilité des plans d'actions au changement climatique (2/3)

**En attendant l'engagement du Plan d'adaptation au changement climatique (Sdage) :**

- La chronique d'analyse reste celle historique 1970-2015
- Les seuils sont ceux du Sdage 2016-2021
- En première approche, le PGE proposera aux instances de bassins :
  - la prise en compte progressive d'une chronique plus contemporaine (1986-2015 glissante),
  - un ajustement à la baisse du DOE de Valentine,
  - une fourchette saisonnière pour le DOE d'Auterive,
  - une vigilance quant à l'enjeu thermique (demande d'acteurs)
- Des portées à connaissances

- **Information sur le Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) :**

Commande du **Comité de Bassin**, inscrite au **Sdage** (disposition A16)

Objectif = réduire la vulnérabilité des territoires ≠ atténuation des causes du réchauffement

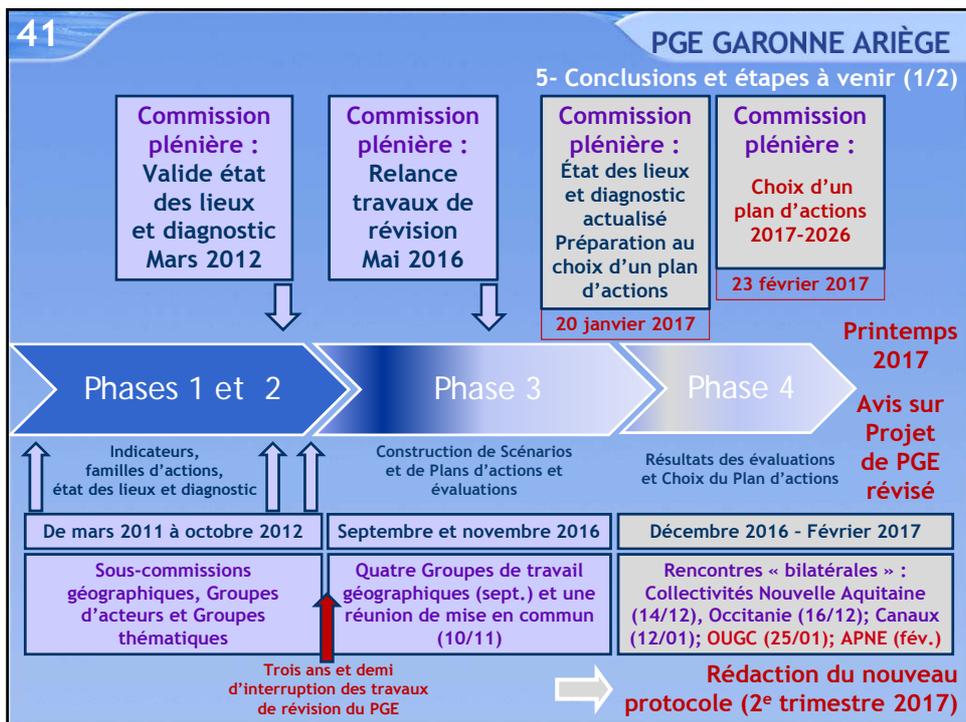
Co-construction par les membres du CB, secrétariat **Agence-Dréal**

Problématiques à aborder : disponibilité de la ressource, évènements extrêmes, qualité, biodiversité, érosion et submersion marine

**Calendrier** : cartographie de la vulnérabilité des territoires (2017),  
définition d'un plan d'actions (**3<sup>e</sup> trimestre 2018**)

## 5- Conclusion et étapes à venir

(2 diapositives)



- 42 PGE GARONNE ARIÈGE
- 5- Conclusions et étapes à venir (1/2)
- Recueillir les avis sur le projet d'état des lieux et de diagnostic (jusqu'au 10 février 2017)
  - Consolider le Plan d'actions et son évaluation
  - Synthétiser les attentes des Commissions locales de l'eau des Sage concernés (Bureau du Sage Garonne élargi en Inter-Sage le 27 janvier 2017)
  - Rédiger une maquette du nouveau Protocole de PGE
  - Réunion de la Commission plénière le 23 février 2017  
Choix du plan d'actions 2017-2026  
Juin 2017  
Avis sur le projet de Protocole de PGE 2017-2026

Le Plan de gestion d'étiage  
Vallée de la Garonne  
et bassin de l'Ariège  
Commission plénière  
du concertation et de suivi  
Révision du PGE : préparation du  
choix d'un plan d'actions 2017-2026  
**FIN DU DIAPORAMA**

Le 20 janvier 2017, à Toulouse  
(Agence de l'eau Adour-Garonne)



**ANNEXES**